



EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000195

Séance du vendredi 16 février 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI Avanne Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (jusqu'au rapport 9.2), Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Abdel GHEZALI, Paulette GUINCHARD, Martine JEANNIN, Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 9.2), Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Françoise PRESSE (à partir du rapport 1.1.1), Martine ROPERS, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU (jusqu'au rapport 1.2.3), Corinne TISSIER Beure : Pierre JACQUET Boussières : Bertrand ASTRIC, Michel POULET Brailans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Chaleze : Josseline SEITZ Chalezeule : Raymond REYLE (représenté par Christian MAGNIN-FEYSOT) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Alain CUCHE (représenté par Christiane BEUCLER) Chemaudin : Jean-Yves RENOU Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT Deluz : Yves TARDIEU Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Gabriel JANNIN La Chevillotte : Jean PIQUARD Larnod : Martine BERGIER (à partir du rapport 1.1.1) Mamirolle : Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT Marchaux : Bernard BECOULET (jusqu'au rapport 3.1) Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY Montfaucon : Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.4), Jean-Marie VERNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Daniel ROLET (jusqu'au rapport 4.6) Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Jacques TERVEL Pirey : Claude BARTHOD-MALAT (à partir du rapport 1.1.1), Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Albert DEPIERRE (jusqu'au rapport 2.5) Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Roland BARDEY Saône : Bernard GUYON Serre les Sapins : Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Claude BULLY (représenté par Bernard MOYSE), Jacques SIFFERLIN (à partir du rapport 1.1.1) Torpes : Denis JACQUIN (jusqu'au rapport 2.8) Vaire Arcier : Patrick RACINE (à partir du rapport 1.1.1) Vaire le Petit : Jean-François THIEBAUD (représenté par M. Jean-Noël BESANCON) Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1) Vorges les Pins : Charles BATISTE

Étaient absents : Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT Auxon-Dessous : Michel BITTARD Avanne Aveney : Christian GAGNEPAIN Besançon : Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Catherine COMTE-DELEUZE, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Sylvie JEANNIN, Bernard LAMBERT, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Danièle POISSENOT, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Nicole WEINMAN Beure : Philippe CHANEY Champoux : Norbert DUPREY Chatillon le Duc : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Grandfontaine : Jean JOURDAIN, Richard SALA La Vèze : Philippe CHANAU Le Gratteris : Nicole JANNIN Montferrand le Château : Pascal DUCHEZEAU Nancray : Jean-Pierre MARTIN Novillars : Raymonde BOURLON Pelousey : Annick CHARPY Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Roche lez Beaupré : Michel SCHNAEBELE Routelle : Claude SIMONIN Saône : Christelle PETITJEAN Thoraise : Jean-Paul MICHAUD

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, F. BRANGET (à partir du rapport 11.1), M. BULTOT, C. COMTE-DELEUZE, Y-M DAHOUI, J-J DEMONET, V. FUSTER, S. JEANNIN, B. LAMBERT, J. MARIOT (à partir du rapport 11.1), F. MONNEUR, F. PRESSE (jusqu'au rapport 0.1), D. TETU (à partir du rapport 9.1), P. CHANEY, Y. GUYEN (jusqu'au rapport 0.1), J-P. DILLSCHNEIDER, B. BECOULET (à partir du rapport 3.2), P. CONTOZ (à partir du rapport 1.1.5), P. DUCHEZEAU, J-P. MARTIN, R. BOURLON, J-M. BOUSSET

Mandataires : S. RUTKOWSKI, P. BONNET (à partir du rapport 11.1), M-O. CRABBE-DIAWARA, M. JOSSE, J-C. ROY, F. FELLMANN, A. GHEZALI, B. FALCINELLA, J. ROSSELOT, J. PANIER (à partir du rapport 11.1), D. BAUD, B. CYPRIANI (jusqu'au rapport 0.1), L. LAMY (à partir du rapport 9.1), P. JACQUET, A. BAVEREL (jusqu'au rapport 0.1), A. AVIS, A. CUCHE représenté par C. BEUCLER (à partir du rapport 3.2), B. GUYON (à partir du rapport 1.1.5), M. COTTINY, J-H. BAUER, B. BOURDAIS, A. DEPIERRE

Objet : Demande de subvention étude SCIC «habitats solidaires»

Demande de subvention étude SCIC «habitats solidaires»

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2007 Imputation : 65.70	Montant BP 2007 : 7 500 € Montant de l'opération : 1 875 € Solde après cette opération : 5 625 €

Résumé :

Il est proposé à la CAGB de participer au financement d'une étude de faisabilité pré-opérationnelle relative à la mise en place d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (S.C.I.C) « Habitats Solidaires » dans le Doubs. Cette étude, réalisée par le responsable de la S.C.I.C « Habitats Solidaires » Ile de France, aura un coût global de 11 250 € dont 1 875 € pris en charge par la CAGB.

I. Contexte :

La Caisse Solidaire de Franche-Comté a sollicité les collectivités territoriales et les bailleurs afin de réaliser une étude relative à la création dans le Doubs d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (S.C.I.C) « Habitats Solidaires ».

Cet outil de portage immobilier et financier réunira les acteurs du logement dans le département puis la région. Son objectif est de produire de l'habitat très social en étant un opérateur dédié et réactif qui globalise des financements solidaires (PELS Caisse d'Epargne, subventions de réseaux caritatifs, Fondation Abbé Pierre...) et des aides publiques à la pierre afin de loger les personnes en difficultés.

Il existe déjà une SCIC « Habitat Solidaires » en Ile de France.

II. Intervention de la CAGB

Il est proposé de réaliser une étude de faisabilité pré-opérationnelle relative à la création de la SCIC « Habitats Solidaires » dans le Doubs. Cette mission sera réalisée par le responsable de la SCIC « Habitats Solidaires » d'Ile de France sur une durée totale de 15 jours, pour un prix journée de 750 €. Le coût global de cette étude s'élève à donc à 11 250 €, dont le financement est envisagé de la manière suivante :

- PDALPD (Conseil général) : 3 750 €
- Ville de Besançon : 1 875 €
- **CAGB : 1 875 €**
- Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (C.A.P.M) : 1 875 €
- Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs : 1 875 €

Le comité permanent du PDALPD¹ a donné un avis favorable à sa participation à cette étude, soit 3 750 €. Le Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs s'est montré disposé à participer financièrement à cette initiative.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la participation financière de la CAGB en faveur de l'étude de faisabilité pré-opérationnelle relative à la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Habitats Solidaires », pour un montant de 1 875 €, sous réserve d'un financement de l'ensemble des partenaires.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DCTCJ
Reçu le



27 FEV. 2007